

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne**

**Séance du 9 avril 2024**

**Délibération n°23 - 2024 relative à l'élection du bureau de l'université**

*Vu l'article 7 des statuts de l'URCA,  
Vu la proposition du président de l'université,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la proposition du président et élit le bureau constitué du président et des vice-présidents.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	9
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

**Visa du président**

le 15/04/2024



**Christophe CLÉMENT**

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 18/04/2024

Document mis en ligne le : 18/04/2024